

# Signalement d'un logement indigne, énergivore et/ou nécessitant des travaux d'adaptation

**Dossier à transmettre complété et signé  
avec la copie des avis d'imposition n-2,  
selon le lieu d'habitation à :**

Délégation locale de l'ANAH  
37 Boulevard Henri Dunant  
CS 80140  
71040 Mâcon Cedex

**OU**

Espace Habitat Conseil du Grand Chalon  
7 rue Georges Maugey  
71100 Chalon-sur-Saône

## Informations pour l'accès aux subventions

*Résidence principale depuis plus d'un an	
Logement achevé depuis plus de 15 ans	
Non recours à un PTZ accession à la propriété au cours des 5 dernières années	
*Dossier ANAH de moins de 5 ans, n° dossier :	

\* : information nécessaire mais ne conditionne pas l'éligibilité au dispositif

### Identité du demandeur

Madame  Monsieur

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal  |7|1|1| | | | Commune : .....

Courriel : .....@.....

Tél. :  | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. portable  | | | | | | | | | | | | | | | |

Ressources inférieures ou égales aux plafonds				
Revenu Fiscal de Référence de <u>chaque occupant</u> (ligne 25 de l'avis d'imposition n-2, copie à joindre) :				
.....				
.....				
Nombre de personnes composant le ménage	Très modeste : <u>Montant total</u> des RFR des membres du ménage		Modestes : <u>Montant total</u> des RFR des membres du ménage	
	1	≤14 360		≤18 409
2	≤20 001		≤26 923	
3	≤25 257		≤32 377	
4	≤29 506		≤37 826	
5	≤33 774		≤43 297	
≤ Par personne supplémentaire	+ 4 257		+ 5 454	

### Situation de famille et occupants du logement :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Vie maritale  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté	Activité/scolarité	Nature des ressources	Montant des ressources
			Demandeur /deuse			
			Conjoint			
			Fils/fille			
			Fils/fille			
			Fils/fille			
			Fils/fille			

Parmi les personnes composant le ménage, y a-t-il une personne à la retraite ?

non  oui - Précisez le régime d'affiliation:  CARSAT  MSA  RSI  autre.....  
 - si oui, perçoit-elle la PCH  oui  non } *si oui, inéligible au PIG départemental*  
 - si oui, perçoit-elle l'APA  oui  non } *pour des travaux d'adaptation seuls*

Etes-vous ?  Ressortissant MSA  Allocataire CAF N°  | | | | | | | | | |  Aucun des deux

### Accompagnement

Quel organisme aide à la rédaction de ce signalement ? .....

Nom et prénom : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal  |7|1|1| | | | Commune: ..... Courriel : .....@.....

Tél. :  | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. Portable  | | | | | | | | | | | | | | | | Fax :  | | | | | | | | | | | | | | | |

Si différent, merci d'indiquer les coordonnées du travailleur social assurant habituellement le suivi du ménage :

.....  
 .....

## Votre logement

- est une maison individuelle  
 est un logement en habitat collectif

## Travaux réalisés

Votre logement a-t-il déjà fait l'objet de travaux :

- d'économie d'énergie ?  non  oui Année de réalisation :  | | | | |  
Si oui :  Isolation du toit  Isolation des murs  VMC  Changement de chauffage  
 Changement de fenêtres, nombre : .....

- de travaux d'adaptation au handicap ou vieillissement?  non  oui Année de réalisation :  | | | | |  
Si oui :  Pose de barres d'appui  toilettes  Salle de bain  Autres : .....

- d'autres travaux ?  non  oui Année de réalisation :  | | | | |  
 de toiture  d'électricité  d'assainissement et arrivée d'eau  d'installation de sanitaires  
 Autres : .....

## Projet de travaux

- Quel est votre projet :  
- de travaux d'économie d'énergie?  Isolation du toit/des combles  VMC  Isolation des murs  
 Changement de votre chauffage  changement de fenêtres, nombre : .....

- d'adaptation du logement (vieillessement)?  Pose de barres d'appui  toilettes  
 Salle de bain  Autre : .....

- d'autres travaux ?  de toiture  d'électricité  d'assainissement et adduction d'eau  
 d'installation de sanitaires  Autres : .....

- Comment pensez-vous financer les travaux, subventions déduites ?  
 Apport personnel  Prêt bancaire  soutien financier familial  Ne sait pas  Autre : .....

- Avez-vous déjà consulté une ou des banques pour solliciter un prêt ?  non  oui

- Avez-vous déjà consulté des entreprises pour demander des devis ?  non  oui

- Avez-vous besoin d'aide pour :  Contacter les artisans (devis, ...)  Demander les subventions  
 rechercher un financement  Suivre les travaux  Ne sait pas  Autres : .....

- Expliquez pourquoi vous souhaitez réaliser des travaux dans votre habitation, le type de travaux que vous pensez réaliser, la façon dont vous pensez les financer (hors subventions)  
.....  
.....  
.....

- De quelle aide pensez-vous avoir besoin dans la réalisation de votre projet de travaux ? (pour contacter les artisans, pour suivre les travaux, pour demander les subventions, pour trouver un financement,...)  
.....  
.....  
.....  
.....

- Comment avez-vous eu l'information sur le dispositif, les aides de l'ANAH et du Département ?  
.....

## Quelques informations sur les subventions de l'ANAH et du Département :

Une subvention n'est pas automatique, elle est attribuée en fonction de l'intérêt économique, social, technique et environnemental des travaux projetés et des crédits disponibles, sur la base d'un programme d'actions qui fixe notamment les priorités d'intervention de l'ANAH au niveau local, et les modalités financières d'attribution des aides.

Pour pouvoir bénéficier des aides, vous devez avoir recours à une prestation d'assistance effectuée par un opérateur ayant notamment pour mission de vous aider pour l'élaboration de votre projet de travaux et le montage de votre dossier de financement.

Pour être certain d'obtenir une subvention et en connaître le montant, vous devez attendre la notification de la décision de l'ANAH. Sachez que l'ANAH accorde en priorité ses subventions aux projets relevant des thématiques suivantes : lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, adaptation à la perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap, lutte contre la précarité énergétique (habiter mieux).

Le Département peut accorder une subvention complémentaire à celle de l'ANAH. Elle doit être demandée avant le début des travaux et est versée une fois les travaux terminés dans un délai de 3 ans à compter de l'attribution.

## Vos engagements auprès de l'ANAH :

Suite à l'attribution d'une subvention, le propriétaire s'engage, auprès de l'ANAH, à :

- Occuper du logement réhabilité avec l'aide pendant 6 ans
- Aviser l'ANAH par écrit des modifications apportées au droit de propriété et aux conditions d'occupation du logement réhabilité avec les aides.
- Commencer les travaux dans le délai d'un an à compter de la notification de la subvention.
- Faire réaliser les travaux conformément au projet présenté, par des professionnels du bâtiment (fournitures et mise en œuvre des matériaux et équipements).
- Ne pas recourir à du travail clandestin ou dissimulé.
- Permettre à l'ANAH de visiter les lieux et lui communiquer les justificatifs nécessaires.
- Reverser à l'ANAH les subventions reçues en cas de non respect des engagements.

## Déclaration du propriétaire

Je soussigné(e) .....

propriétaire d'un logement à l'adresse suivante : .....

.....

Code postal 17111 Commune : .....

⇒ reconnais avoir été informé par .....  
du dispositif relatif à la précarité énergétique, au logement indigne et à l'adaptation du logement au vieillissement.

⇒ accepte l'intervention à mon domicile d'un organisme afin qu'il procède à une évaluation de mon logement.

Dans le cadre de ce dispositif, les différents partenaires s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens à leur disposition pour trouver une solution.

Fait en double exemplaire (\*) le     /    /    

Signature du propriétaire,

(\*) un exemplaire conservé par le propriétaire, un exemplaire transmis à l'organisme avec une copie de l'avis d'imposition n-2 de chaque membre du foyer